

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 45 (1974)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLV^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 7 Juillet 1974

SOMMAIRE

Assemblée générale de l'ADIJ (159) — Programme d'activité 1974/1975 (161) — La 18^e Journée des apprentis méritants du Jura (164) : « C'est le moment de réagir ! », R. Jardin ; « Un défi aux détracteurs de la jeunesse », F. Rossé ; « Qu'est-ce que la réussite ? », A. Savignat ; « Aimez votre métier ! », F. Savoye ; « Les lauréats 1974 ». — **Communications officielles (175) :** Séance extraordinaire du comité central. — **Chronique économique (176) :** Le fléau inflationniste peut-il être enrayeré ? ; L'indice des loyers au printemps 1974.

Assemblée générale de l'ADIJ

L'ADIJ a tenu son assemblée générale le samedi 18 mai 1974, à Delémont.

Dans ses propos introductifs, le président central, M. Frédéric Savoye, salua l'assistance et en particulier MM. Pierre Gassmann et Jean Wilhelm, conseillers nationaux, Gabriel Boinay et Joseph Vallat, juges d'appel à la Cour suprême, Broccard, directeur du 1^{er} arrondissement des CFF de Lausanne, plusieurs députés et préfets, ainsi que M. Gérard Bauer, conférencier du jour, et Adrien Schaffner, vice-maire de Delémont.

Avant de passer à un tour d'horizon de la situation économique jurassienne, M. F. Savoye présenta les condoléances de l'ADIJ à M. René Steiner, président d'honneur, et les félicitations de l'assemblée à MM. Henri Mouttet et Georges Moeckli, pour respectivement leur nonantième et quatre-vingt-cinquième anniversaire.

Rapports et comptes

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1973 et les rapports d'activité de la direction, du

comité central et des différentes commissions, M. Jean Jobé, trésorier, présenta les comptes qui bouclent avec un excédent de recettes de Fr. 8846.— sur un total de Fr. 293 226.— Ces comptes furent acceptés sur rapport de M. René Domont, au nom des vérificateurs. Il en fut de même du budget 1974.

Révision des statuts

Après le rapport de M. Marcel Houllmann, la révision totale des statuts, proposée par le comité central unanime, fut décidée sans opposition, après quelques modifications mineures.

Nomination du président et du comité central

Les mandats arrivant à échéance en 1974, l'assemblée générale devait renouveler intégralement le comité central.

M. Frédéric Savoye se vit confirmé dans ses fonctions de président par acclamation. Quant au comité central, sa composition sera la suivante :

Président d'honneur : René Steiner ;